



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 5 octobre 2022

Conférence régionale de l'alimentation (CORALIM) : l'alimentation, un atout maître pour l'Occitanie

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, représenté par Florent Ghul, directeur de la direction régionale de l'agriculture et de l'alimentation, et Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, ont co-présidé pour la 1^{ère} fois la **conférence régionale de l'alimentation (CORALIM)**, le mardi 4 octobre, à l'Hôtel de Région de Toulouse.

Quelques jours après l'attribution du prix européen de la « meilleure Région bio d'Europe » à la région Occitanie, cet événement phare de la gouvernance alimentaire a réuni près de 200 acteurs* qui œuvrent à l'amélioration du système alimentaire. Profession agricole, transformateurs, mondes institutionnel et associatif, acteurs de la solidarité, de la recherche, de l'enseignement et de l'éducation, chambres consulaires seront présents pour évoquer leurs actions pour répondre aux enjeux des politiques publiques de l'alimentation. Moment d'échange privilégié, la CORALIM s'attache à mettre en valeur des projets exemplaires portés par des structures variées dans tous les territoires d'Occitanie.

L'Occitanie est la première région bio de France avec près de 600 000 ha certifiés bio ou en conversion. Une partie de la production locale et biologique est valorisée via les circuits courts et dans le cadre des projets alimentaires territoriaux (PAT).

L'Etat via le Plan régional de l'alimentation (PRA) décline en région Occitanie le programme national pour l'alimentation (PNA), porté par le ministère en charge de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA). Ce PNA a été initié par la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche de 2010 et renforcé par la loi d'avenir d'octobre 2014, puis par les lois EGALIM et AGECE.

Ce programme interministériel se décline autour de 6 priorités définies dans le plan régional de l'alimentation : promouvoir l'éducation des jeunes au « bien manger », encourager une restauration collective de qualité, favoriser l'accès à des populations fragiles à une alimentation de qualité, valoriser le patrimoine agricole, agroalimentaire et culinaire, soutenir une production et consommation responsables et lutter contre le gaspillage alimentaire, et encourager l'élaboration de projets alimentaires de territoires.

La Région soutient, depuis de nombreuses années, une agriculture et une alimentation durable en Occitanie. A travers son Pacte vert dont l'alimentation est le premier pilier, la Région agit concrètement sur :

- la transition agroécologique au travers de son Plan Bi'O, des contrats d'agriculture durable ou encore de la foncière agricole régionale ;
- la relocalisation des filières alimentaires régionales en soutenant les entreprises avec le dispositif AgroViti ou en développant la centrale régionale Occit'Alim pour l'approvisionnement régional des lycées ;
- l'accès à toutes et tous à une alimentation locale et de qualité via l'action Bien Manger Pour Tous, qui évolue en 2022 pour devenir un camion de cuisine mobile qui ira à la rencontre des étudiants d'Occitanie.

L'État et la Région Occitanie œuvrent conjointement pour le soutien des PAT. Les PAT issus du PRA, ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.

- La Région à travers le financement d'outils de transformation, création de filières agricoles territorialisées, création d'espaces test agricoles, boutiques et magasins de producteurs... et la désignation d'élus régionaux comme interlocuteurs

de chaque PAT d'Occitanie ;

- L'État grâce au plan France relance, lancé le 3 septembre 2020.
- Cette mesure a été inscrite dans le Contrat de Plan État Région 2021-2027 (CPER) et à ce titre, l'appel à candidatures s'est déroulé en partenariat étroit entre l'État et la Région. Cette mesure mobilisera 24M€ de crédits État et Région.

Quelques chiffres sur les projets alimentaires de territoire (PAT) :

- Plus d'une soixantaine de démarches de PAT en Occitanie, 54 PAT labellisés,
- 50 PAT lauréats de la mesure 13 (dédiée aux PAT) du Plan de relance,

Par ailleurs, la région Occitanie se place au 1er rang national en nombre de projets déposés dans la mise en œuvre de la mesure « cantines scolaires rurales » qui est prolongé jusqu'au 31 octobre 2022. Actuellement, environ 400 communes ont déposé un dossier et beaucoup ont déjà reçu un soutien.

Retrouvez le **programme de la journée**

En savoir plus sur la CORALIM Occitanie_

**Acteurs impliqués dans des projets ayant trait à l'alimentation en Occitanie : les services de l'État au niveau régional et départemental (différentes directions régionales, ARS, ADEME, Directions Départementales Interministérielles, etc.), les collectivités territoriales (conseils départementaux, EPCI, territoires de projet, communes, etc.), le monde associatif (associations environnementales, de parents d'élèves, de consommateurs, ...), les réseaux de la solidarité et de l'aide alimentaire, le monde éducatif (rectorats, enseignants, animateurs...), la profession agricole et les acteurs du développement rural (chambres d'agriculture, groupements de producteurs, groupements bio, CIVAM etc.), les acteurs économiques (industries agro-alimentaires, distribution, restauration, gestion des déchets, etc.), l'enseignement supérieur et la recherche.*

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Margot SCHERER
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

DRAAF Occitanie

Anne BERNACHON Tél : 05 61 10 61 12 / 06 99 96 81 08 Mail : anne.bernachon@agriculture.gouv.fr

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Laure DUPAU Tél : 05 61 33 56 06 Mail : laure.dupau@laregion.fr